



CLINIQUE VÉTÉRINAIRE DU PIN Animaux de Compagnie – NAC -
Centre d'Activité du Pin – 20 Avenue du Pin – 49070 Beaucouzé-Angers –tél : 02.41.22.00.33

□ **Dr Philippe BENOITON**

L'ACQUISITION D'UN CHATON

Nous vous rappelons qu'un chat bien socialisé et bien élevé ne vous apportera que des bons moments et pour éviter des déconvenues, certains conseils relatifs au comportement félin doivent être rappelés : Un chaton doit arriver dans sa nouvelle famille à 8 ou 10 semaines si sa mère est bien maternelle. Quelle que soit l'origine de votre chaton, demandez le statut vaccinal de la mère et une visite chez le vétérinaire permettra de contrôler les problèmes parasitaires ou d'éventuellement faire des tests de dépistage.

PHASE DE SOCIALISATION TRES COURTE :

Le comportement et le tempérament de la mère est important. Un chaton timide qui s'enfuit dès que vous vous approchez de lui peut indiquer une mauvaise socialisation (qui a lieu entre 7 et 21 jours !). Votre chaton doit être habitué aux sons, odeurs, bruits de la vie quotidienne normale, sinon vous risquez d'avoir des problèmes à plus long terme. De plus, sachez que le chat est un animal peu social qui supporte assez peu la compagnie, un nombre trop élevé d'individu dans une zone restreinte est contre nature.

UN CARNIVORE PREDATEUR :

C'est l'un des félidés considéré comme le prédateur terrestre le plus sophistiqué et le plus efficace. Votre chat a donc besoin d'exercice, d'un environnement stimulant et d'une alimentation adaptée à sa spécialisation (super carnivore).

PAS DE HIERARCHIE CHEZ LE CHAT :

Inutile de chercher à dominer votre chat, cela n'a aucun sens pour lui. Il peut apprendre qu'une chose lui est interdite parce que vous lui apprendrez, mais il ne montrera aucun signe de soumission.

UN ANIMAL TERRITORIAL :

Le chat a un lien très important avec son territoire de vie et plus fort qu'avec les autres occupants de ce lieu. Il organisera son espace en 3 parties : **lieu d'isolement** (repos, sieste, en hauteur), **lieu d'activité** (joue, chasse, mange...) et **voies de passage** entre les lieux d'activité ou d'isolement qui ne changent pas tant que l'environnement n'est pas modifié. Le moindre changement dans son environnement perturbera l'harmonie du territoire et générera de l'anxiété.

SOMMEIL ET CONTACT PHYSIQUE :

Le chat apprécie les contacts et les caresses mais **toujours à son initiative**. Vous devrez toujours respecter les zones d'isolement où il aimera être en sécurité pour ses siestes.

AMENAGER SON ESPACE DE VIE :

Faite lui découvrir sa maison petit à petit. L'utilisation de **diffuseur de phéromones** peut être très intéressante à cette période. Un couchage moelleux sera important. La zone des gamelles ne devra pas côtoyer celle de la litière qui elle sera placée dans une zone calme et devra rester propre et sèche. Des jouets adaptés sont indispensables à son équilibre. Jouets mobiles pour des jeux solitaires ou jeux sociaux auxquels vous participerez avec des phases d'arrêt ; cela veut dire que vous stoppez le jeu dès que le chaton commence à être trop excité ou brutal. Lever la main, paume vers lui en disant « non ! » et ignorez-le totalement ; recommencer le jeu dès qu'il s'est calmé.

Votre Vétérinaire Votre Meilleur Conseiller

MEDECINE-CHIRURGIE-RADIOLOGIE-BIOLOGIE-HOSPITALISATION-E.C.G.-ECHOGRAPHIE-PHYTOTHERAPIE

Sur rendez-vous 9H00 à 12H30 et 14 H00 à 19H00 –du lundi matin au samedi matin – URGENCES 24H/24 – Tél. 02.41.22.00.33

Site internet : <https://www.cliniqueveterinairedupin.com>

e-mail : contact@cliniqueveterinairedupin.com ou DrBenoiton@cliniqueveterinairedupin.com

S.E.L.A.R.L. de Vétérinaires du Pin – N°SIRET : 494423098 00016



CLINIQUE VÉTÉRINAIRE DU PIN Animaux de Compagnie – NAC -
Centre d'Activité du Pin – 20 Avenue du Pin – 49070 Beaucouzé-Angers –tél : 02.41.22.00.33

□ **Dr Philippe BENOITON**

STERILISATION OU NON ?

Mâle ou femelle la stérilisation (comme chez beaucoup d'animaux domestiques) permettra avant l'âge de 6 mois de doubler son espérance de vie.

L'IDENTIFICATION : UNE OBLIGATION LEGALE :

Un chaton ne devrait pas sortir avant la fin des injections de primo vaccination, c'est-à-dire vers 13 semaines. En effet, il risquerait d'attraper plus facilement les maladies contre lesquels on peut le protéger grâce au vaccin.

Nous vous rappelons que l'identification est devenue obligatoire depuis le 1^{er} janvier 2012 pour tous les chats, une simple injection suffi.

Votre Vétérinaire Votre Meilleur Conseiller

MEDECINE-CHIRURGIE-RADIOLOGIE-BIOLOGIE-HOSPITALISATION-E.C.G.-ECHOGRAPHIE-PHYTOTHERAPIE

Sur rendez-vous 9H00 à 12H30 et 14 H00 à 19H00 –du lundi matin au samedi matin – URGENCES 24H/24 – Tél. **02.41.22.00.33**

Site internet : <https://www.cliniqueveterinairedupin.com>

e-mail : contact@cliniqueveterinairedupin.com ou DrBenoiton@cliniqueveterinairedupin.com

S.E.L.A.R.L. de Vétérinaires du Pin – N°SIRET : 494423098 00016